



Communication améliorée et alternative

Mots clés : langage multimodal, stratégie facilitatrice

La Communication Améliorée et Alternative (CAA) propose des moyens de communication (gestes, symboles, synthèses vocales, logiciels...), aux personnes qui ne parlent pas ou qui sont en difficulté de communication, pour favoriser leur développement personnel et leur intégration, aussi bien sociale que professionnelle.

HISTORIQUE

Le terme de « Communication Améliorée et Alternative » a été défini pour la première fois par une association créée en 1983 : l'*International Society for Augmentative and Alterna-*

tive Communication (ISAAC). L'association est présente dans 53 pays dans le monde. La section francophone édite un bulletin, organise des événements et des rencontres.

POUR QUI ?

Ce type de communication peut-être utilisée pour des personnes atteintes de polyhandicap, handicap moteur, handicap visuel...

Von Tetzchner et Martinson (1993) décrivent trois groupes susceptibles de pouvoir utiliser la C.A.A. :

- les personnes ayant besoin d'un moyen d'expression,
- les personnes ayant besoin d'un langage de soutien,
- les personnes ayant besoin d'un langage alternatif.

POUR QUOI ?

Permettre à des personnes sans langage oral d'avoir accès à l'information et de s'exprimer en leur proposant différents

moyens de communication.

COMMENT ?

La **communication alternative** comprend toute forme de communication, exception faite de la parole, utilisée par une personne dans un certain contexte. Exemple : l'écriture, le dessin, l'alliance d'une souris d'ordinateur adaptée et d'un logiciel informatique, etc.

Dans la **communication augmentative**, d'autre part, il s'agit d'une communication d'appui ou d'aide. Elle permet d'augmenter l'efficacité et la rapidité de la communication.

Selon l'American Speech-Language-Hearing Association (1989), un Système Augmentatif et Alternatif de Communication (S.A.A.C.) est un groupe intégré de composants, comme des symboles, des aides et des stratégies utilisés par des individus pour améliorer la communication.

Cette définition englobe un ensemble de moyens et de mesures, des symboles, des aides et stratégies, qui encadrent toutes les interventions dans le domaine de la C.A.A.

Les symboles constituent la dénomination générique pour les formes de langage autre que la parole, par exemple : des objets-référence, des signes, des photographies, des pictogrammes...

Les aides techniques englobent tout un ensemble de dispo-

sitifs physiques, des adaptations et produits techniques, pour supprimer ou minimiser les limitations fonctionnelles des personnes handicapées, afin de leur garantir un maximum d'indépendance et de confort.

Dans un processus d'intervention en C.A.A., il faut aussi une série de stratégies et de techniques qui rendent plus facile l'accomplissement communicatif de l'individu, dans des contextes variés et avec plusieurs interlocuteurs.

Exemples d'aides techniques pour la communication de la personne polyhandicapée :

- Nous pouvons trouver les *aides traditionnelles* dont le dispositif provient d'un matériel ordinaire : le dessin immédiat « à main levée », la carte, le papier, le plastique, les plaques en verre acrylique ou en bois... ; bon marché et de confection facile. Les plus utilisés sont les tableaux de communication où l'on dispose des symboles, des images, des mots ou des lettres. Exemple : GRACH, PCS, SCLERA, PARLEPICTO, PECS, Makaton... Les tableaux, ainsi constitués, peuvent intégrer si besoin des objets références en 3D.

- Les *aides gestuelles et signées* qui, même si elles ne peuvent être utilisées par la personne en termes d'expression du message, peuvent être pertinentes dans sa réception. Exemple : Langue des Signes Française, Makaton.
- Les *aides mécaniques et électriques* sont des aides qui facilitent l'autonomie par rapport à l'interlocuteur. Elles permettent d'obtenir plus de précision dans l'élaboration du message. Exemple : épellateur
- Les *aides électroniques* permettent la restitution oralisée de messages pré-enregistrés, encodés sous des images

et pictogrammes. Ces aides se fondent essentiellement sur des interfaces graphiques dans des dispositifs avec sortie vocale, qui permettent une plus grande capacité opérationnelle dans le traitement de messages et une grande autonomie par rapport à l'interlocuteur (les messages qu'on veut émettre peuvent être enregistrés et accumulés à l'avance).

En ce qui concerne la mobilité, des dispositifs portables permettent théoriquement une interaction communicative. De plus, le progrès des nouvelles technologies ouvre de plus grandes possibilités, comme par exemple les systèmes de commande oculaire pour l'accès ergonomique.

A SAVOIR

Toute aide technique a pour but d'habiliter l'individu et/ou l'environnement pour que la personne polyhandicapée puisse développer ses capacités, en lui proposant des opportunités d'agir sur l'environnement et de participer plus activement dans plusieurs activités et contextes de sa vie quotidienne.

Les aides techniques fournissent un mécanisme physique mais elles ne fournissent pas automatiquement les compétences fonctionnelles et communicatives nécessaires pour l'interaction.

Ces aides, pour être efficaces, doivent être utilisées à bon escient, synchroniquement, et supposent certaines capacités, notamment motrices et gestuelles, que ne possèdent pas forcément toutes les personnes polyhandicapées.

Il faut donc adapter cette méthode en fonction des capacités et de l'accessibilité de la personne. Si, en apparence, la personne ne progresse pas, elle a peut-être la possibilité de profiter d'une compréhension améliorée, même si les bénéfices dans une expression autonome ne sont pas directement observables.

L'ensemble des dispositifs techniques et technologiques et les différents S.A.A.C., eux seuls, ne seront pas efficaces si, en même temps, on ne prend pas en compte un ensemble de stratégies d'enseignement dirigées vers l'environnement et toutes les personnes impliquées. L'aide humaine est complémentaire à l'aide technique !

Pour que l'interaction/communication ait du succès, il est essentiel de fournir des compétences aux **proches**, aux **professionnels**, comme à la **personne polyhandicapée**.

Sur un versant expressif, il est pertinent que les proches et les professionnels désignent ces supports en amont, au quotidien, en dehors de tout apprentissage. Une approche modélisatrice est primordiale ; en particulier lorsque les proches et les professionnels prennent l'initiative au quotidien d'utiliser ces supports sans attendre que la personne le fasse d'elle-même.

Cette fiche réalisée par le Centre de Ressources Multihandicap a été validée par Elisabeth Cataix, membre de l'association Isaac Francophone et conseillère et formatrice en Communication Alternative.

Elle est conçue pour aider les familles et les professionnels à mieux appréhender ce concept et elle donne, de manière objective, un accès facile aux informations essentielles à la compréhension.

Elle peut-être librement utilisée à condition de l'attribuer à son auteur, en citant son nom (Centre de Ressources Multihandicap), de ne pas en faire d'utilisation commerciale et de ne pas la modifier.

Fiche créée en avril 2009 / MAJ en mai 2010 / MAJ en mars 2022

Formations (liste non exhaustive)

CESAP Formation - <http://www.cesap.asso.fr>

APF Formation - <http://www.apf.asso.fr>

Institut de motricité cérébrale : <https://www.institutmc.org/>

Center for Concrete Communication (CCC) - <http://www.autismecentraal.be>

Makaton - <http://www.makaton.org>

Sources

Cataix, Elisabeth. *Communiquer autrement . Accompagner les personnes avec des troubles de la parole ou du langage : les communications alternatives.* Livre paru en 2011, et réédité en 2017.

Faciliter la communication avec la personne handicapée : une approche environnementale. CTNERHI, cf. conférence sur le polyhandicap de juin 2005 à la Faculté de Médecine de Paris. (Article de base sur cette approche).

Ce texte a été repris dans *Médecine physique et de réadaptation* (Lettre du 4^{ème} trimestre 2005), ainsi que dans le n° 19 du *Journal d'ergothérapie : Personnes polyhandicapées : Accessibilisation de l'information et Communication Alternative et Améliorée (CAA)* (septembre 2005).

Crunelle D. et Naud P.J. *La communication de la personne handicapée : l'évaluer pour mieux la comprendre.* In : *Polyhandicap 2005.* Paris, CTNERHI, 2006, p. 177-179

(Cette intervention extraite du congrès Polyhandicap 2005 traite de la communication avec le sujet polyhandicapé pour permettre de mieux la cerner et la comprendre).

Bessa F., Fernandes H., Lourenço L. *Interaction sociale avec la personne polyhandicapée. Aides techniques et communication augmentative et alternative.* In : *Euforpoly II. Europe - Programme Communautaire Leonardo da Vinci, 2000/2001.* A.I.R., p. 53-66.

Pour aller plus loin

ISAAC-Francophone - <http://www.isaac-fr.org>

CICAT (Centres de conseil et d'information en aides techniques) - <http://www.handicat.com>

Le site *Nouvelles Technologies de l'APF et centre de prêt* - <https://lehub.apflab.org/>

Fiches pour mieux comprendre la santé et les soins : www.Santebd.org

Aides électroniques :

Plate Forme Nouvelles Technologies de l'hôpital de Garches - <http://www.handicap.org>

et https://www.handicap.org/?page_id=176

Cenomy : <https://cenomy.fr>

Cimis - <http://www.cimis.fr>

Fondation Suisse pour les téléthèses

<http://www.fst.ch/fr.html>

Cette fiche réalisée par le Centre de Ressources Multihandicap a été validée par Elisabeth Cataix, membre de l'association Isaac Francophone et conseillère et formatrice en Communication Alternative.

Elle est conçue pour aider les familles et les professionnels à mieux appréhender ce concept et elle donne, de manière objective, un accès facile aux informations essentielles à la compréhension.

Elle peut-être librement utilisée à condition de l'attribuer à son auteur, en citant son nom (Centre de Ressources Multihandicap), de ne pas en faire d'utilisation commerciale et de ne pas la modifier.

Fiche créée en avril 2009 / MAJ en mai 2010 / MAJ en mars 2022